

Entre les deux ex-gouverneurs, à propos de chevaux et d'esclaves
Desroches à Dumas le 3 mai 1775

Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-129

A Versailles le 3 mai 1775

En partant pour venir ici, j'ai reçu, Monsieur, le 1^{er} de ce mois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois dernier ; si la veille vous m'aviez fait celui de me parler du sujet qui vous appelait dans les bureaux, je me flatte que j'aurais dans un moment terminé cette affaire devant vous. En revenant ici ça [a] été mon premier soin et je pense que M. Michel¹ ne vous en parlera plus. Quant à ce qui me regarde, je l'ai prévenu que si les détails que je lui ai faits lui paraissent encore susceptibles de quelques difficultés, j'ai à Paris les preuves les plus authentiques du paiement que j'ai fait des Noirs que vous aviez pris à l'Isle de France. Quand il vous plaira, je vous communiquerai également, non seulement les quittances relatives à ces objets, mais encore toutes les pièces qui dans tout genre peuvent concourir à remplir vos vues. Les miennes ont toujours tendu et tendent plus que jamais au même but. Mais jusqu'à ce qu'on ait levé l'ordre qui m'a été donné de la part du Roi de ne pas en parler publiquement, j'agirai dans le silence et dans le respect que je dois aux volontés de Sa Majesté. Depuis longtemps je suis malgré cela libre de vous communiquer tout. Je vous en ai fait prévenir, Monsieur, il n'a tenu et il ne tient encore qu'à vous d'en user.

Je ne reviens pas de ce que l'on vous parle encore de ces esclaves. Je serais moins surpris si l'on s'adressait directement à moi, parce que c'est une suite nécessaire du désordre horrible qui règne dans les comptes de M. Poivre, ou, pour mieux dire, de son incompatibilité absolue. Je vis dès le moment de mon arrivée à l'Isle de France les tracasseries que l'on vous avait suscitées à cet égard. Je ne cherchais qu'à vous rendre service, je saisis cette première occasion avec empressement, je pris vos Noirs, chacun de vos chevaux pour deux Noirs, j'ai rendu les esclaves en partie aux ateliers du Roi, j'ai payé les autres et l'équivalent de chaque cheval sur le pied de neuf cents francs par tête d'esclave. La preuve de tout cela est en règle. Il y a seulement à observer que vous avez emmené en France un ou deux Noirs. Je n'aurais trouvé convenable, ni pour vous ni pour moi, de les payer. Nous en convînmes, M. Gautier² et moi, et en conséquence s'il y avait des registres de compte de ce temps-là à l'Isle de France, cet objet y serait pour mémoire à répéter envers vous.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

Afin d'éviter tout retour de cette affaire sur vous, je remets une copie de cette lettre à M. Michel.

* * *

¹ Monsieur Michel est premier commis du ministre de la Marine, monsieur Sartine.

² Gautier, capitaine de la Légion de l'Isle de France, est le neveu de Dumas.